

**Présents :**

- **Elus** : Mmes TROUNIAC et BODIN
- Parents d'élèves** : Mmes BILGER, DELAUNAY, EDELINNE, MARY, GRIGNON, LABORDERE, BRENON-LOUESDON, et M. MATERKLAS
- **Enseignantes** : Mmes BAUDOUIN, CHAMPENOIS, CHARRIAU, DEON, HENRY, PELLETIER et PROUST –
  - **Enseignante / Directrice** : Mme NOVO
  - **RASED** : Mme SUAREZ
- Absences excusées** : M<sup>me</sup> BESANÇON, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme MAZE, Mme LOUAULT, parents d'élèves Mme BODIN, Mme MARCHAND, enseignantes

1- Désignation des secrétaires de séance

M<sup>mes</sup> DEON (enseignante) et BRENON-LOUESDON (parent élu)

2- Approbation des comptes-rendus du conseil d'école de juin 2017 et du conseil d'école extraordinaire de juillet 2017

Les comptes-rendus sont approuvés.

3- Approbation du règlement intérieur et de la charte d'utilisation Internet

Lecture est faite de la charte d'utilisation d'Internet.

Une précision est apportée sur l'utilisation des ordinateurs au sein de l'école : les enfants ne naviguent pas seuls sur les ordinateurs. Précisions concernant la responsabilité à partir de 16h30 : il y a eu cette année des problèmes de place à la garderie au vu du nombre important d'inscriptions. Le problème a été résolu.

Les enfants ne sont de toute façon en aucun cas laissés sans surveillance.

Le règlement intérieur et la charte d'utilisation Internet sont approuvés à l'unanimité.

4- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 13 octobre 2017. Une seule liste était présentée, incomplète puisque seulement 10 postes sont pourvus sur les 14 disponibles (7 titulaires et 7 suppléants).

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Nombre de votes blancs ou nuls	Taux de participation	Titulaires	Suppléants
293	142	20	48,46%	Monia GRIGNON Virginie EDELINNE Aurélié MAZE Romain MATERKLAS Valérie MARY Claire LOUAULT Anne LABORDERE	Betty BILGER Nathalie DELAUNAY Isabelle BRENON-LOUESDON

Le taux de participation est en baisse par rapport à l'année passée (54,75%).

5- Effectifs

Classes	Effectifs	Enseignantes
CP	27	Mme PELLETIER
CP/CE1	27 (19+8)	Mme HENRY
CE1	27	Mme DÉON
CE1/CE2	25 (13+12)	Mmes BAUDOUIN et BODIN
CE2/CM1	27 (23+4)	Mmes CHARRIAU et MARCHAND (vendredi)
CM1	27	Mme PROUST
CM2	25	Mmes CHAMPENOIS (lundi et mardi) et NOVO
	185	

Deux départs ont eu lieu aux vacances de la Toussaint : 1 en CE1 et 1 en CM2 et un élève est arrivé en CM1.

Effectifs annoncés pour 2017-2018 :

Il y a cette année 48 élèves en classe de GS à l'école maternelle des 3 prés. 5 dépendent des Grandes Rivières et 3 familles ont annoncé leur départ. Ces informations restent toutefois à confirmer.

40 élèves de maternelle devraient donc passer en CP à la fin de l'année en cours.

Un effectif de 200 élèves est pour l'instant prévu à la rentrée prochaine, soit 28,5 enfants par classe.

Mme TROUNIAC dit qu'une réflexion sera mise en place avec toutes les écoles de la commune.

## 6- Horaires de l'école, des APC et TAP

Lundi : 8h45 – 12h / 13h45 – 15h

Mardi : 8h45 – 12h / 13h45 – 16h30

Mercredi : 8h45 – 12h

Jeudi : 8h45 – 12h / 13h45 – 15h

Vendredi : 8h45 – 12h / 14h – 16h30

Les APC se déroulent les lundis et jeudis de 13h05 à 13h35.

Les TAP se déroulent les lundis et jeudis de 15h à 16h30. Il est rappelé que les enseignantes ne sont plus responsables des élèves à partir de 15h.

Il est demandé de veiller aux heures d'entrée et de sortie. Les retards perturbent le travail de l'enfant et de sa classe. Il y a trop de retards « systématiques ».

Des absences en cours d'année scolaire, pour raisons de « vacances » ou médicales sans gravité sont de plus en plus fréquentes.

Les portails seront fermés à clé pendant les heures scolaires

En cas d'absence à l'heure du déjeuner ou pour tout changement les lundis et jeudis (jours de TAP), concernant la sortie à 16h30, il faut prévenir la mairie.

## 7- Aide personnalisée

36 heures annuelles sont consacrées aux APC.

Ces APC sont organisées en fonction des besoins des élèves les lundis et jeudis, sur proposition des enseignants et après accord des parents.

## 8- Présentation du RASED (cf. annexe)

Mme SUAREZ présente les missions du Rased avec le rôle spécifique de chacun de ses membres. Les interventions ne se font qu'avec l'accord préalable des parents. C'est en général à la demande des enseignants que le Rased intervient mais les parents peuvent aussi en faire la demande. Une plaquette de présentation est à disposition sur demande. Les coordonnées du Rased sont également disponibles sur le site internet de l'école.

## 9- Sécurité :

Exercices incendie et PPMS

- Un exercice incendie a été organisé le 18 septembre dernier et il s'est bien déroulé (le signal, corne de brume, a été entendu). Les élèves se sont rassemblés dans la grande cour. Depuis cet exercice, un point de rassemblement a été matérialisé du côté de la petite cour.

- Un exercice « attentat-intrusion » a été organisé le 12 octobre dernier. Il a été préparé en amont (réflexions autour du vocabulaire employé pour présenter l'exercice afin de ne pas stresser les élèves). Le signal choisi (15 sonneries courtes) a été relayé par Mme DEON pour le second bâtiment. Il semble que le signal n'ait été entendu que parce que les enseignantes étaient informées de l'exercice...

Une liste des éléments manquants pour les PPMS a été transmise à la mairie l'année passée. Nous sommes toujours dans l'attente du matériel manquant.

## 10- Coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés et validés par M<sup>me</sup> CHAMPENOIS et M. PELLETIER.

Le solde était excédentaire à la fin de l'année scolaire 2016-2017 : 3421,73€

Cette année, les crédits alloués par la municipalité pour les fournitures sont de 56,20 € et de 350 photocopies par élève (photocopieur avec code personnel pour chaque enseignante).

Crédit de direction de 198.10 €.

Concernant les sorties, les crédits sont de 29.20 € par élève (montant auquel il faut déduire le transport et les séances de piscine). La maternelle participe au financement du cycle de natation.

Une réflexion devra également être menée pour que les élèves de cycle 3 puissent bénéficier d'un cycle de natation comme il est prévu dans les programmes de l'éducation nationale.

Une part fixe de 362.40 € est également attribuée.

Ce sont donc au total près de 14 400€ qui sont attribués par la municipalité au fonctionnement pédagogique de l'école.

Un ordinateur portable a été acheté.

Il est demandé l'achat d'un 3<sup>e</sup> vidéo-projecteur (qui permet de réduire fortement le nombre de photocopies) et d'un nouvel ordinateur portable pour aller avec.

## 11- Projets et sorties :

- **CP :**
  - ✓ Piscine : de septembre à décembre (mardi après-midi avec CE1)
  - ✓ Défi lecture avec les GS organisé en fin d'année.
- **CP/CE1 :**
  - ✓ Classe de découverte au Loup-Garou à Lezay du 26 février au 2 mars. Demande de participation de l'association Parensol et de la coopérative scolaire. Actions de la classe pour financer ce projet.
  - ✓ Défi lecture avec les GS organisé en fin d'année.
  - ✓ Piscine : de mars à juin
- **CE1 :**
  - ✓ Piscine avec la classe de CP
  - ✓ Travail sur les contes détournés / projection à La Coursive
- **CE1/CE2 :**
  - ✓ Sortie au Muséum d'Histoires naturelles

- **CE2/CM1 :**
  - ✓ Sortie au Muséum d'Histoires naturelles
  - ✓ Correspondance avec une classe américaine en Californie
  - ✓ Participation au projet « Web documentaire » initié par la circonscription de La Rochelle Est
  - ✓ Cycle vélo / sortie vélo à la fin de l'année
- **CM1 :**
  - ✓ Participation au dispositif École et Cinéma (3 séances dans l'année à La Coursive :)
  - ✓ 1<sup>ère</sup> projection le 24/11 – Chantons sous la pluie
- **CM1 et CM2 :**
  - ✓ Participation à la journée du 11 Novembre : apprentissage de la « La croisade des enfants » d'Higelin. Certaines autres classes participaient aussi à cette commémoration, les enfants avaient appris le refrain de la chanson.
  - ✓ Projet Handball avec des éducateurs d'Aunis Handball les vendredis matins en période 5 - Rencontre inter-écoles en fin d'année.
- **Pour toutes les classes :**
  - ✓ Mauvaise surprise pour les spectacles de La Coursive, aucune classe de l'école n'a été retenue (il y a apparemment trop de demandes) !
  - ✓ Projet Arts plastiques avec une plasticienne du musée des Beaux-Arts
  - ✓ Participation au projet Solin'écriture pour les classes de CE1, CE2-CM1 et CM1
  - ✓ Bibliothèque le mardi
  - ✓ Intervention sur le temps de l'inter-classe d'un bénévole de l'association *Lire et faire lire* : Jean-Pierre Fort qui vient lire des histoires aux enfants volontaires. (seulement pour les CE2, CM1 et CM2 pour l'instant.)
  - ✓ Participation à la journée du 11 Novembre : apprentissage du refrain de la « La croisade des enfants » d'Higelin par les enfants du cycle 2. Les enfants volontaires viendront à la cérémonie chanter avec la chorale.
  - ✓ Soirée jeux
  - ✓ Projet de chorale

## 12. Les travaux

Les travaux d'agrandissement ont démarré pendant les vacances de la Toussaint. Livraison prévue pour la rentrée 2018. Constructions de 2 nouvelles classes, dont une pour la maternelle, d'une nouvelle salle des maîtres et de nouvelles toilettes. Demande de changement des rideaux pour des rideaux occultants.

## 13. Rythmes scolaires

Un sondage concernant les rythmes scolaires a été réalisé par la mairie auprès des familles, en octobre concernant l'organisation de la semaine pour la rentrée 2018, sachant que les TAP ne seront pas reconduits.

Mme TROUNIAC fait le bilan.

85% de retours des questionnaires

- 65% favorables au retour aux 4 jours
- 35% favorables aux 4,5 jours

Vote du conseil d'école :

- 8 pour 4,5 jours
- 6 pour 4 jours
- 3 abstentions

Une discussion animée entre parents élus et membres de la mairie à propos de la suppression des TAP, qui ne parait pas opportune à beaucoup a eu lieu. En effet, l'argument avancé jusqu'à présent pour la suppression était le coût élevé des TAP pour la commune. Or, l'embauche d'animateurs pour le centre de loisirs sans emploi aidé coûterait aussi cher que les TAP. L'argument financier ne semble donc plus recevable. Les parents trouvent cela regrettable et indiquent que les TAP à Sainte-Soulle étaient de bonne qualité et intéressants pour les enfants.

Une réunion de concertation est prévue le lundi 13/11 à la mairie de Sainte-Soulle avec l'ensemble des écoles de la commune ainsi que les parents élus pour discuter de l'organisation de la semaine scolaire.

Les secrétaires de séance  
M<sup>mes</sup> DEON et BRENON-LOUESDON

La directrice  
Mme NOVO